

[Text]

income security. What we strive for, at least, in a social policy goal would be that this floor will keep individuals and families above the poverty level.

While we also establish poverty lines, for most of our analysis our council uses the low income cut-offs of the Government of Canada as expressed through Statistics Canada. While that is certainly not a very comfortable standard of living, it is at least a starting point towards a more integrated approach to having fundamental core incomes from, perhaps, a variety of sources, including the tax system, that would systematically support wages or provide for families dependent on low-wage earners or pensions. Then no one would actually falling through that floor into the poverty below, and POWA could be a very small piece of it, and it is very targeted.

At present, we do not feel that it keeps people, even the people it is intended for, sufficiently above the poverty line. In many cases they would be below it. But our more fundamental concern is the approach that the POWA initiative represents that, in our view, tends to be piecemeal income security policy-making.

Ms Flumian: There is no doubt there is a requirement for this kind of program out there. Mr. Proud. There is no doubt that the fact that the Labour Adjustment Benefits Program existed has raised a consciousness for this kind of program out there amongst the public at large. In any industry that has had a designation under for the former LAB program, there is a heightened awareness of what these programs can do to help individuals meet their rent, their mortgage payments, etc., keeping body and soul together over a period of time, when they become eligible for either private pensions or CPP.

• 1635

Having said that, I think you will run into problems any time you design a program where you are going to set a lot of fences around how you are going to spend that money, because the need is real, the need is there, but you are limited in the kinds of resources you can expend on it.

In terms of trying to be constructive and not repeating what my colleague has said, one of the fastest ways of dealing with this bill and making it more reflective of reality is to change the title from the Program for Older Worker Adjustment to recognize that it is an income maintenance program. It is not designed to adjust workers except to adjust them in the sense that they have to move from the age of 55 to the age of 64 before they can come into some other income maintenance arrangement.

[Translation]

que ce seuil de la sécurité du revenu. Ce que nous recherchons, au moins comme but d'une politique sociale, ce serait que ce niveau garde les individus et les familles au-dessus du seuil de la pauvreté.

Nous déterminons, nous aussi, les seuils de pauvreté, mais, dans la plupart de nos analyses, notre conseil se sert des seuils de bas revenu que Statistiques Canada détermine à l'intention du gouvernement du Canada. Ces seuils n'assurent certes pas un niveau de vie très confortable, mais c'est au moins un point de départ en vue d'une approche plus intégrée d'un noyau de revenus essentiels pouvant provenir des diverses sources, dont le système fiscal, et qui soutiendrait systématiquement la rémunération ou assurerait la subsistance des familles qui doivent dépendre de revenus peu élevés ou de pensions. Alors, personne ne se situerait plus bas que ce seuil, c'est-à-dire dans la pauvreté, et le PATA pourrait constituer un élément de cet ensemble de mesures, car il vise un groupe bien défini.

À l'heure actuelle, nous pensons que ce programme ne réussit pas à maintenir les gens, même les gens pour lesquels il a été conçu, à une hauteur suffisante au-dessus du seuil de la pauvreté. Dans bien des cas, c'est la pauvreté qui règne. Mais notre plus grande préoccupation porte sur l'approche qui marque l'initiative du PATA, c'est-à-dire, selon nous, une approche parcellaire de la politique de sécurité du revenu.

Mme Flumian: Il n'est pas douteux, monsieur Proud, qu'un programme de ce genre répond à un besoin. Il ne fait aucun doute que l'existence du programme des prestations d'adaptation pour les travailleurs a largement contribué à sensibiliser le grand public à l'égard de ce genre de programmes. Il est évident que les travailleurs des industries qui constituaient un secteur d'activité désigné dans le cadre de l'ancien programme PAT savent beaucoup mieux ce que ces programmes peuvent leur offrir pour les aider à payer leur loyer, effectuer leur versement hypothécaire, etc., et leur permettre de survivre pendant un certain temps, en attendant qu'ils soient admissibles à un régime de pension privé ou au RPC.

Cela dit, je pense que l'imposition de restrictions sur la façon de dépenser les fonds affectés à un programme soulève de nombreux problèmes, lorsque ce programme s'attaque à des besoins réels avec des moyens limités.

Je vais tenter de formuler des critiques constructives et de ne pas répéter ce qu'ont déclaré mes collègues. Une des façons les plus rapides d'amener ce projet de loi à refléter davantage la réalité est d'en modifier le titre, Programme d'adaptation des travailleurs âgés, pour que le nouveau titre fasse état du fait qu'il s'agit d'un programme de complément de revenu. Ce programme n'est pas conçu pour aider les travailleurs à s'adapter, sinon à s'adapter au fait qu'ils doivent passer de l'âge de 55 ans à celui de 64